



Ecoles européennes

Bureau du Secrétaire général du Conseil supérieur

Réf. : 2003-D-7710-fr-3

Original. : EN

Intégration des élèves sans section linguistique RAPPORT.

Conseil supérieur des Ecoles européennes

Réunion du 26, 27 et 28 janvier 2004, à Bruxelles.

1. HISTORIQUE

En mai 2002, le Conseil supérieur des Ecoles européennes a approuvé le Document 2002-D-484 instituant le projet pilote sur l'intégration des élèves pour lesquels il n'existe pas, dans leur école, une section linguistique correspondant à leur langue maternelle (Etudiants sans section linguistique, ou SWALS). La Troïka avait demandé qu'un sous-groupe soit constitué afin de mettre en place un projet pilote qui donnerait lieu à des recommandations en vue d'éventuels modèles pédagogiques qui offriraient une réponse au besoin ressenti. Au cours de sa phase initiale, ledit projet était basé sur trois Ecoles européennes, à savoir Bergen, Mol et Varèse, et a débuté en septembre de l'année scolaire 2002-2003. Une stage de formation a été organisé en février 2003 et un rapport intermédiaire (2003-D-482-FR-1) présenté au Conseil supérieur en mai 2003. La deuxième phase a été entamée en septembre 2003, par l'ajout au projet de l'Ecole européenne de Luxembourg.

L'élargissement imminent de l'Union européenne va inévitablement signifier que le nombre d'étudiants SWALS va augmenter dans notre système. Il est par conséquent très important que nos écoles disposent de stratégies appropriées et efficaces pour faciliter l'intégration de ces étudiants pour lesquels il n'existe pas de section dans leur langue maternelle. Cette intégration devra se faire à un certain nombre de niveaux : linguistique, social, culturel et psychosocial et le processus être axé sur les capacités et les besoins de chaque élève concerné.

2. DESCRIPTION DU PROJET

(a) GROUPE CIBLE

Les écoles ont la chance de disposer d'un groupe d'enseignants dévoués, imaginatifs et professionnels issus des trois écoles qui ont développé divers modèles pédagogiques en vue de faire face aux défis que pose un tel projet. Ce type d'aide linguistique ne doit pas être confondu avec d'autres programmes d'aide qui figurent dans notre système, p.ex. le soutien, le rattrapage et l'aide aux apprentissages, vu qu'il vise les enfants qui, du fait de leur situation particulière concernant le manque d'options dans leur langue maternelle, bénéficient d'une aide intensive dans leur "nouvelle" langue maternelle et, dans certains cas, dans leur nouvelle langue véhiculaire.

(b) ORGANISATION

La gestion des projets individuels est assurée, dans chaque école, par le comité directeur qui délègue l'organisation quotidienne des projets aux coordinateurs du primaire et du secondaire. Les méthodologies d'enseignement et d'apprentissage sont habituellement basées soit sur l'appui individuel et intensif dispensé par des enseignants spécialisés en langues, soit sur le travail en groupe axé sur deux ou trois élèves.

Toutes les écoles ont sélectionné les étudiants qui ont pris part au projet sur la base des recommandations des enseignants. Celles-ci étaient basées soit sur l'observation en classe ou encore sur l'évaluation initiale des nouveaux étudiants. Les étudiants entrant en ligne de compte pour bénéficier de ce projet de section ne bénéficient pas, dans cette école, de section dans leur langue.

A l'origine, la disponibilité d'un local spécialisé était parfois problématique, bien que des solutions étaient généralement trouvées au niveau local. De même, des problèmes liés à l'emploi du temps étaient cruciaux dans toutes les écoles, tant en ce qui concerne les horaires des élèves que ceux des enseignants. Comme l'objectif de cette intervention était de faciliter l'intégration dans une section linguistique, le niveau de cette intervention, c'est-à-dire le nombre d'heure par semaine, n'était pas régulier pour chaque élève. Dans certains cas, l'élève pouvait intégrer la section linguistique dans les trois mois, dans d'autres cas cette intégration pouvait prendre toute une année. Pour des raisons de flexibilité, les écoles ont donc eu tendance à assigner, pour ce projet, des heures d'enseignement à des chargés de cours possédant de l'expérience dans ce domaine. On a également estimé que la communication effective entre l'enseignant chargé de l'aide linguistique et l' (les) enseignant(s) de la classe était aussi importante capitale dans ce processus.

L'implication des parents a été ressentie comme très précieuse pour l'aide apportée à l'intégration des enfants. Les écoles ont trouvé qu'il était utile d'organiser dès le début de l'année scolaire des réunions avec ces parents et que ceux-ci deviennent des partenaires très tôt dans le processus. La communication régulière et courante entre toutes les parties prenantes de ce processus est essentielle pour maximiser les possibilités d'intégration de chaque élève concerné.

La flexibilité demeure le mot "clé" lorsque les écoles tentent de mettre sur pied une stratégie destinée à faciliter l'intégration des élèves sans section linguistique. Il n'existe pas de modèle unique et "tout compris" pour l'intégration de ces élèves. Il se peut que les stratégies d'intervention varient entre les écoles, entre les sections primaires et secondaires ou encore entre les sections linguistiques. Les décisions, par exemple, de fournir une aide aux étudiants en classe ou de les retirer temporairement de celle-ci doit être prise dans le contexte de la situation locale. Ce sont les conditions locales qui détermineront quelle est la solution la plus appropriée à l'élève concerné.

(c) EVALUATION

Deux éléments principaux existent dans ce domaine :

- i) L'évaluation des élèves
- ii) L'évaluation du projet dans chaque école

Lorsque l'on évalue des élèves, il faut habituellement avoir à l'esprit les évaluations initiales et ensuite continues des aptitudes linguistiques. qui feront ensuite partie de l'évaluation globale du projet. Les tests de diagnostic standard, basés sur les structures de tests du conseil de l'Europe et adaptés aux besoins du système des Ecoles européennes, ont été utilisés dans toutes les écoles et il est question de prolonger le travail en commun dans ce domaine. Chaque école a développé une banque de ressources qui pourra par la suite être électroniquement partagée entre les membres du projets. L'informatique a constitué un élément de la réponse apportée par chaque école. Il importe que soit reconnu le fait qu'il faut du temps pour apprendre de nouvelles langues et que les personnes apprennent et se développent de différentes manières et à différents rythmes. Leurs progrès ne peuvent toujours se mesurer par de simple tests de leur compétence linguistique. D'autres facteurs tels que la confiance en soi, la socialisation avec les autres élèves et le fait de se sentir intégré dans la classe et dans l'école sont aussi importants mais bien plus difficiles à quantifier.

L'évaluation du projet lui-même dans chaque école est également important et peut être caractérisé par un modèle de type "action-recherche". Ce modèle est basé sur le dialogue continu entre les partenaires et du réexamen consécutif des éléments théoriques de base sur lesquels est basé le projet, c'est-à-dire les stratégies en vue d'aider l'intégration rapide des étudiants sans section linguistique au sein d'une section linguistique en place à l'école. Dès lors, ces stratégies peuvent être rapidement adaptées et modifiées en fonction des circonstances spécifiques et locales. Le stages sont un autre élément vital du processus d'évaluation du projet, vu qu'il offre aux collègues la possibilité de partager de leur expérience, de se parler et de débattre sur la manière dont le projet fonctionne dans les écoles. La valeur de ce type de dialogue est apparue comme évidente au terme du stage de février 2003.

3. MODELES DE BONNES PRATIQUES

Le groupe de travail a identifié quatre "approches" ou "modèles" principaux utilisés par les écoles dans le cadre de ce projet.

- i) Le modèle "hors-classe", pour lequel un élève est retiré de sa classe normale pour certaines leçons afin de recevoir un enseignement linguistique individuel intensif ou en groupe restreint. Généralement, cette intervention qui résulte de l'enlèvement de l'élève de sa classe "normale" ne doit être que temporaire, l'objectif était son intégration linguistique et générale rapide dans la classe de la section linguistique générale.
- ii) Le modèle "en classe", pour lequel les élèves reçoivent en classe l'appui conjoint de l'enseignant et de son assistant. Ce modèle semble être celui qui convient le mieux à une situation de classe primaire.
- iii) Le modèle "classe d'accueil", que l'on rencontre lorsqu'une nouvelle classe consistant en un groupe d'élèves ayant des besoins linguistiques similaires est formée dans une école. L'idée est que ces étudiants intègrent par la suite la classe de la principale section linguistique lorsque leurs capacités linguistiques seront à niveau. Ce modèle peut convenir pour une école plus grande, qui a un grand nombre d'élèves sans section linguistique. Les trois écoles originales du projet, à savoir Bergen, Mol et Varèse, n'ont pas utilisé ce modèle, tandis que l'école de Luxembourg envisage de le faire.
- iv) Le modèle "cours supplémentaire" est utilisé lorsqu'un élève reçoit un appui linguistique intensif supplémentaire au cours d'une leçon libre dispensée en dehors de l'horaire principal. Ce modèle devrait être appliqué dans un local d'assistance linguistique bien équipé de l'école.

Au cours de l'année scolaire, un élève peut avoir besoin de diverses options d'aide, en fonction de ses progrès et de son développement. C'est la raison pour laquelle le programme individuel conçu pour chaque élève doit être flexible et répondre aux besoins variables de celui-ci. Une fois encore, nous devons nous rappeler que l'objectif de cette intervention est de faciliter l'intégration rapide de cet élève au sein d'une nouvelle section linguistique.

A cet égard, il s'avère très souvent indispensable et fructueux, pendant la première année, de faire suivre à l'élève les cours de L2 correspondant à la langue de la section jusqu'à ce qu'il ait atteint un niveau suffisant pour suivre les autres cours dans la langue cible de la section.

4. OBJECTIFS CONCRETS

Un des principaux objectifs de ce projet était de constituer une banque de ressources, d'aptitudes et d'expérience qui pourrait être partagée entre toutes les Ecoles européennes, voire par les systèmes éducatifs nationaux. Nous estimons que cet élément du projet est excessivement important et que des systèmes devraient être mis en place de manière à assurer le développement continu de ces ressources et des banques d'aptitudes lorsque le mandat du présent projet aura pris fin.

i) BANQUE DE RESSOURCES

Le projet a permis de constituer un stock impressionnant de matériel d'évaluation et de test, notamment du matériel basé sur les structures de tests linguistiques du Conseil de l'Europe. Les matériels d'apprentissage et d'enseignement ont été adaptés et développés afin d'être utilisés dans les Ecoles européennes et comprennent des ressources tant sous forme papier que sous forme électronique. L'informatique a constitué un élément de la réponse de chaque école, l'Ecole de Mol utilisant le matériel de vidéo-conférence de son Centre d'Apprentissage à Distance afin de développer un modèle d'appui pour la "véritable" langue maternelle de l'élève qui n'est normalement pas enseignée à l'école. D'autres ressources informatiques utilisées par les écoles incluent les CD-ROM, les DVD, les plates-formes d'apprentissage par le web ainsi que les ressources basées sur le web.

ii) BANQUE D'APTITUDES

Une des principales réussites de ce projet a été la mobilisation et le développement d'une "ressource humaine" unique constituée d'enseignants qualifiés en assistance linguistique dans les écoles participant au projet. Le Groupe de travail estime que cette "ressource humaine" doit être maintenue et son développement poursuivi, de manière à maximiser ces aptitudes dans l'ensemble du système. La formation continuée sera cruciale pour l'avenir. La communication entre toutes les parties intéressées devra être facilitée et l'on espère qu'une plate-forme web telle que "ClassServer", qui est testée dans un nombre limité d'écoles, donnera lieu à un dialogue permanent entre les partenaires.

iii) STRATEGIES DE DIFFUSION OU D'INFORMATION

Le groupe de travail travaille à la préparation d'un "Manuel" de bonnes pratiques qui comportera des informations et des idées destinées aux enseignants nouveaux dans ce domaine. Il conviendrait d'explorer le potentiel pour les moyens électroniques de diffusion (plate-forme web et e-mail). Il faudrait organiser davantage de stages et chaque école pourrait développer une brochure d'information expliquant le projet à l'ensemble de ses partenaires.

5. PROBLEMATIQUE

Un certain nombre de questions ont été soulevées durant le projet et nous estimons qu'elles devraient être prises en compte par d'autres groupes de travail, plus particulièrement dans le domaine des règlements. Ainsi, une des particularités des écoles de Bergen, Mol et Varèse est le fait que la langue du pays n'est pas une des trois langues véhiculaires, ce qui fait peser un poids supplémentaire sur les épaules des étudiants qui doivent apprendre la langue de leur section en plus de celle du pays. C'est pourquoi nombreux sont ceux qui ont besoin d'une aide supplémentaire dans la langue du pays ainsi que dans leur section. De plus, le problème de la promotion des élèves sans section linguistique dans l'année supérieure et la dérogation aux règles existantes en matière de promotion doivent être clarifiées et nécessitent peut-être que le règlement soit changé. Le développement d'un vocabulaire spécifique à la matière, en vue d'une meilleure intégration dans les classes générales, nécessite une certaine coopération entre collègues, ce qui demande que du temps supplémentaire soit alloué à cette fin. Le rôle et la fonction de coordinateur pour ce type de programme sont cruciaux et devraient également faire l'objet d'une attribution de temps. La disponibilité d'un local d'assistance linguistique bien équipé pourrait aussi se révéler problématique dans école déjà surpeuplée, où l'espace disponible est restreint. Le problème du budget est peut-être le plus important de tous, puisque pour qu'un tel programme soit fructueux, des ressources financières appropriées doivent être disponibles. Nos propositions budgétaires se trouvent dans la section suivante.

6. CONCLUSIONS

Le groupe de travail conclut que ce projet pilote a connu un vif succès sans son objectif de développement de stratégies et de modèles en vue de faciliter l'intégration d'étudiants sans section linguistique dans des sections déjà existantes de nos écoles. Notre souhait serait que ce projet puisse devenir un programme qui serait appliqué dans l'ensemble des Ecoles européennes.

Nous suggérerions que les niveaux de budgets octroyés aux écoles pilotes soient maintenus et forment la base du calcul d'un montant budgétaire pour l'ensemble des Ecoles européennes. Les Directeurs solliciteraient, sur la base de justificatifs adéquats, ce budget pour chaque année scolaire, et la ligne budgétaire serait établie en conséquence.

En résumé, nous recommanderions que tout futur programme :

- reste axé sur l'Intégration des élèves qui ne disposent pas d'une section dans leur langue au sein d'une Ecole européenne ;
- reste axé sur ces élèves et ne soit pas confondu avec d'autres programmes d'aide tels que le soutien, le rattrapage ou l'aide aux apprentissages ;
- reste flexible dans son application afin de répondre aux besoins des élèves individuels ;
- se construise sur les matériels et les banques de ressources et d'aptitudes déjà développées au cours du projet pilote ;
- développe les stratégies de diffusion et de communication de manière à maximiser l'impact du programme ;
- reçoive un financement et des ressources appropriés.

ANNEXE 1 : ETUDES DE CAS.

Elève 1: Date de naissance : 28.04.93, parents portugais, langue maternelle : le portugais. Pedro n'a pas de frères ou de sœurs fréquentant l'E.E. de Varèse.

Pedro est arrivé à l'E.E. de Varèse en sept. 2002, sans connaissance de l'anglais, et a été admis dans la classe 4 du cycle primaire, section anglophone. L'effectif de sa classe est élevé, comportant 32 élèves, dont 6 sont issus de familles où les parents sont anglophones tous les deux et 10 où un parent est anglophone ; les 16 autres enfants de la classe ont une langue maternelle autre que l'anglais.

Dans le cadre du projet, Pedro a bénéficié de 5 périodes hebdomadaires de 30 minutes entre septembre et décembre 2002 essentiellement sous forme d'aide en classe à la demande du titulaire. Deux des périodes ont eu lieu pendant les Activités d'éveil (2 x par semaine). A cette occasion, les 4 compétences linguistiques ont pu être exercées. Pedro a parfois été retiré de la classe pendant ces périodes afin de pouvoir étudier la langue de manière plus approfondie ou de procéder à des expériences et de consigner par écrit les résultats de celle-ci, mais la plupart des cours ont eu lieu au sein du groupe plus grand. D'une manière générale, Pedro s'est montré communicatif et enthousiaste pendant ces séances.

Les 3 autres périodes hebdomadaires ont eu lieu en classe pendant les cours de maths. Alors que Pedro a fait des progrès en ce qui concerne le vocabulaire mathématique, il s'est vite avéré qu'il rencontrait des difficultés en la matière même. Cette constatation a été confirmée par les parents de Pedro, qui nous ont signalé qu'il trouvait les maths difficiles en portugais, qu'il travaillait très lentement et que la matière ne lui plaisait pas. Par conséquent, Pedro risquait de se fatiguer ou de se décourager plus vite pendant les cours de maths, de sorte qu'il fallait 'l'amadouer' beaucoup plus.

Depuis le début d'avril 2003, les 5 périodes destinées aux élèves sans section linguistique propre ont eu lieu pendant les cours de Langue maternelle. Pedro et deux autres élèves sont retirés de la classe afin de pouvoir se concentrer sur les activités linguistiques. Celles-ci portent sur les travaux faits en classe et comprennent notamment des jeux, des chansons, l'art dramatique, des exercices de langue, des rédactions libres,... et donne à Pedro davantage l'occasion d'enrichir son vocabulaire et de s'exprimer en anglais.

Pedro a fait beaucoup de progrès en compréhension et en expression orale depuis le début de l'année et bien que son anglais parlé ne soit pas toujours correct d'un point de vue grammatical, il parle couramment et sa prononciation est bonne. Par ailleurs, il est plus sûr de lui quand il se trouve parmi l'ensemble des élèves de la classe et il a pu facilement se faire des amis.

Elève 2 : en septembre 2002, un étudiant espagnol ayant une connaissance très limitée de l'anglais est entré en troisième primaire en section anglaise. Il a dans un premier temps reçu de l'aide sur base quotidienne (une leçon par jour). A partir d'octobre 2002, cette aide a été réduite à trois leçons par semaine. Après un an dans l'école, cet élève est intégré socialement dans la classe, il participe aux leçons normales et reçoit parfois une aide supplémentaire ou fait l'objet d'un travail adapté. Il reçoit encore une aide aux apprentissages par le projet SWALS. Au début du trimestre d'automne, cette aide prendra la forme d'un soutien en lecture et en langue, à l'extérieur de la classe, ainsi qu'une aide en classe dans le cadre du programme scolaire...

ANNEXE 2 : Arrangements budgétaires existants pour le projet pilote

Incidences financières.

Les quatre écoles engagées dans le projet disposent de crédits spécifiques prévus dans leur budget (rémunérations de enseignants et matériel pédagogique).

Pour assurer l'extension et la mise en œuvre du programme d'aide aux élèves sans section linguistique dans les autres écoles, le groupe de travail propose un montant de 30 heures supplémentaires hebdomadaires par école (20 pour le primaire et 10 pour le secondaire)

Coût

(1) Rémunérations :

	Heures	Coût horaire par mois	Nombre de mois	Coût €
Primaire	20	148,32	8,5	25.214,40
Secondaire	10	228,76	8,5	19.944,60

Total par école : 45.159,00 €

Soit pour huit écoles : 361.272,00 €

(2) Matériel pédagogique : 7.000 € x 8 = 56.000 €

(3) Coordination :

	Heures	Coût horaire par mois	Nombre de mois	Coût €
Primaire	1	148,32	8,5	1260,72
Secondaire	1	228,76	8,5	1944,46

Total par école : 3205,18 €

Soit pour les douze écoles : 3205,18 x 12 = 38.462,16

Total général : (1+2+3) = 455.734,16 €

Chaque école devrait prévoir ces crédits dans son projet de budget 2005.

Pour ce qui concerne la période de septembre à décembre 2004 qui correspond au début de l'année scolaire pendant lequel les besoins sont les plus importants, il conviendrait d'estimer ces besoins en fonction du nombre des élèves concernés et de chercher si des moyens sont disponibles dans le budget 2004 existant, par de voie de virement éventuellement.

Avis du Comité pédagogique maternel, primaire et secondaire :

Le Comité pédagogique mixte a émis un avis favorable à la proposition du groupe de travail d'accorder à toutes les Ecoles les moyens financiers nécessaires à l'intégration des élèves sans section linguistique. Il recommande au CAF d'approuver les montants figurant dans la fiche financière ci-dessus.

Avis de Comité administratif et financier :

A l'exception de la Suède, contraire au projet, et de l'Allemagne qui a réservé sa position, le C.A.F. a émis un avis favorable à l'extension du projet d'intégration des élèves sans section linguistique à toutes les écoles, à condition que les moyens demandés pour couvrir ces dépenses puissent être trouvés dans le cadre des disponibilités budgétaires lors du C.A.F. d'avril 2004.